


Campagne de mutation de la DGFIP

Tous en R.A.N pour 2014

Calendrier des opérations de mutations (Inspecteurs, Contrôleurs, Agents)

Ouverture de la campagne annuelle de vœux a partir du 18 décembre 2013

POUR LES B et C 	Date limite de dépôt	
	Mouvement général du 01/09/14	Mouvement complémentaire du 01/03/15
- Demande de mobilité des agents B et C titulaires - Demande de mobilité des géomètres-cadastreurs titulaires	21 janvier 2014	1^{er} septembre 2014 (sous réserve d'être autorisé à déposer une nouvelle demande)
Demande de 1 ^{ère} affectation à titre prévisionnel des agents C proposés « excellents » au titre de la CAPL de liste d'aptitude à un emploi de B	21 janvier 2014	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> P A S C O N C E R N É S </div>
- Demande de 1 ^{ère} affectation des techniciens-géomètres stagiaires - Demande de 1 ^{ère} affectation des agents C lauréats de l'examen professionnel de technicien-géomètre	3 février 2014	
Demande de 1 ^{ère} affectation des agents admissibles au concours interne spécial B	21 janvier 2014	
Demande à titre conservatoire	21 janvier 2014	
Demande de 1 ^{ère} affectation des contrôleurs stagiaires en formation à l'ENFIP	3 février 2014	

POUR LES A



	Date limite de dépôt	
	Mouvement général du 01/09/14	Mouvement complémentaire du 01/03/15
MOUVEMENT GÉNÉRAL (titulaires et 1 ^{ères} affectations) et APPEL À CANDIDATURES POUR LES POSTES A PROFIL :	21 janvier 2014	1 ^{er} septembre 2014 (sous réserve d'être autorisé à déposer une nouvelle demande)
Les demandes des agents B admissibles à l'examen professionnel catégorie A (admissibilité 29 novembre 2013, admission 14 février 2014)	21 janvier 2014	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> P A S C O N C E R N É S </div>
Les demandes des agents B classés « excellent » pour la liste d'aptitude de B en A. Année 2014	21 janvier 2014	
Demande à titre conservatoire	21 janvier 2014	
Les demandes des inspecteurs stagiaires de la promotion 2013/2014 en cours de scolarité à l'ENFIP	5 février 2014	
<p>● CAS PARTICULIERS :</p> <p>Les demandes tardives, rectificatives ou d'annulation doivent être transmises à la direction générale, même si elles sont déposées au-delà du 21 janvier 2014</p> <p>Elles seront examinées dans les conditions figurant dans le guide des mutations.</p> <p>Pour les IFIP dont l'emploi est supprimé ou transféré par une décision prise, après avis d'un CTP, dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.</p>		<p>Au fur et à mesure de leur réception</p> <p style="text-align: center;">jusqu'au 11 février 2014</p>
<p>■ MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE :</p> <p>Pour les conditions de participation au mouvement complémentaire, se reporter au guide sur les mutations.</p>		<p style="text-align: center;">jusqu'au 2 septembre 2014</p>

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu